



## Prendre un avocat avant mon audition libre ?

-----  
Par Lilou3869

Bonjour,

Je viens vers vous en espérant trouver une aide à mon cas... Comme tout dossier juridique, l'histoire est longue, alors j'en viens directement aux faits :

- Je suis convoquée la semaine prochaine à la gendarmerie pour une audition libre dans le cadre d'une enquête préliminaire pour laquelle je suis soupçonné d'avoir commis l'infraction "faux et usage de faux". Je suis totalement accaparé parce que j'ai habituellement une bonne conduite, mais je suis obligée de reconnaître les faits et de plaider coupable. Pour l'instant rien ne prouve que je suis vraiment l'auteur de cette fausse facture, mais je me dis qu'en avouant la vérité dès mon audition libre, je peux éviter le déclenchement des poursuites et la peine d'emprisonnement (je ne suis pas armé pour, je m'en remettrais pas de toute façon, je préfère me donner la mort que d'aller en prison).

Je souhaite alors savoir si je dois faire un appel à avocat dès maintenant avant mon audition, ou attendre mon audition ? Que me conseillerez-vous ?

Je ne peux plus manger, plus dormir à cause de cette histoire, alors je compte vraiment sur votre réponse, merci d'avance.